


# Aucune femme ne devrait avoir à choisir entre sa sécurité et sa liberté

Les violences faites aux femmes sont une atteinte fondamentale aux droits humains et au principe d'égalité.

Physiques, psychologiques, sexuelles, économiques ou numériques, elles touchent tous les milieux et tous les territoires : dans l'intimité des foyers, dans l'espace public, au travail et, de façon toujours plus préoccupante, en ligne. Elles brisent des vies, entravent des libertés et enferment trop de femmes dans la peur et le silence.

Ces violences ne sont ni des faits divers ni des situations isolées. Elles sont le produit de rapports de domination et d'inégalités persistantes, qui appellent une mobilisation collective, déterminée et durable.

À Mitry-Mory, cette lutte est une responsabilité publique majeure, qui se traduit par des actes concrets et une présence de proximité. C'est le sens de l'engagement de la Maison des droits des femmes et de l'égalité Dulcie September, et du travail mené avec nos partenaires, comme l'association Femmes solidaires, pour que chacune trouve écoute, soutien, protection et accompagnement.

Mais l'action locale ne peut répondre seule à l'ampleur du phénomène. Il faut une politique publique globale, des moyens humains et financiers à la hauteur, une justice pleinement mobilisée et une vraie continuité dans la prise en charge des victimes.

La proposition de loi apportant une réponse intégrale aux violences sexuelles et sexistes contre les femmes et les enfants va dans ce sens : elle agit à la fois sur la prévention, la protection, l'accompagnement et l'accès à la justice. C'est une avancée majeure, mais une loi ne produit ses effets qu'avec des moyens pérennes, des services publics accessibles et une volonté politique constante. Restons attentifs et mobilisés.

En ce 25 novembre, j'adresse tout mon soutien aux femmes victimes de violences, à celles qui trouvent aujourd'hui la force de parler comme à celles qui n'y sont pas encore parvenues. Je salue le travail des professionnels, des associations et de toutes celles et ceux qui les écoutent et les accompagnent.

Aucune femme ne devrait avoir à choisir entre sa sécurité et sa liberté, ni à justifier les violences qu'elle subit. Notre responsabilité collective est de permettre à chacune de vivre libre, respectée et protégée.

Ce combat est de chaque instant : une exigence de justice, d'égalité et de dignité que nous devons porter, ensemble, aujourd'hui et demain.

**Charlotte Blandiot-Faride**
Maire de Miry-Mory

**Sandrine Lemaitre**
Conseillère municipale
déléguée aux droits des femmes